



LE MAGAZINE DES D.P.



CONSEILLER A DOMINANTE ENTREPRISE :

- Il y a encore plein de pistes de travail et de réflexion. Les collègues GDD auront peut-être un portefeuille de demandeurs ayant une problématique liée à la gestion des droits (type assistantes maternelles ou créateurs d'entreprise). Cela permettrait peut-être un allègement des autres portefeuilles. On y réfléchit... Uniquement sur la base du volontariat ? ...On y réfléchit. Conséquence liée à Mail.net ?...On y réfléchit.

- Les plages de SO qui seront libérées au profit des conseillers à dominante demandeurs d'emploi permettront-elles d'avoir du GP supplémentaire ? Normalement oui ; en fonction des organisations locales ... on y réfléchit.

- Mais au moins tout vient à temps à qui sait attendre : vous deviez connaître le REP CDE de votre agence avant de vous positionner... c'est raté ! Mais maintenant qu'il y a eu forclusion des candidatures pour les CDE ; vous voyez les noms des nominés apparaître.

PERSONNEL

Pas de crainte en cette période de modification d'organisation et d'accroissement d'activité, la Direction a tout prévu. D'un côté nous allons accueillir très bientôt des personnels en service civique et de l'autre des renforts ont été prévu dans le cadre de la mise en place des CDE : un CDD par agence à compter du mois d'août sauf pour les agences voyant le retour des collègues détachés à la mission locale.

RAPPEL EPA/EP :

- Il n'y a pas d'obligation d'y participer
- Ce n'est pas le lieu pour aborder des points financiers mais attention, n'acceptez pas de plan de progrès sinon adieu à la possibilité de recours de l'article 20-4 de la CCN.